

## Décision relative à une notification de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

**N° AMM : FR-2025-0056**

*Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,*

*Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,*

*Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,*

*Vu la notification de mise à disposition sur le marché pour le produit biocide **HOME DEFENSE ANTI DEPOTS VERTS TOITURE & TERRASSES ULTRA**,*

*de la société* SALVECO S.A.S

*enregistrée sous le numéro* BC-PA110458-53

*Vu le rapport d'évaluation de la famille de produits SALVE J Family réalisé par la Lettonie, Etat membre de référence,*

*Vu la décision d'autorisation simplifiée du produit biocide HOME DEFENSE ANTI DEPOTS VERTS TOITURE & TERRASSES ULTRA enregistrée sous le numéro EU-0032401-0002 dans le registre des produits biocides le 19 novembre 2024,*

*Considérant que le produit répond aux conditions de l'article 25 du règlement (UE) N°528/2012,*

### Article 1<sup>er</sup>

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe.

### Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée au 11 novembre 2034.

A Maisons-Alfort, le 13/11/2025

DocuSigned by:

*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée

en charge du pôle produits réglementés

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

### 1. Informations administratives

#### 1.1. Nom commercial du produit

<b>Nom commercial</b>	HOME DEFENSE ANTI DEPOTS VERTS TOITURE & TERRASSES ULTRA
<b>Autre(s) nom(s) commercial(aux)</b>	ANTI DEPOTS VERTS MAX TOITURE & TERRASSES ANTI DEPOTS VERTS TOITURE & TERRASSES ULTRA HOM DEFENSE ANTI DEPOTS VERTS MAX TOITURE & TERRASSES.

#### 1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

<b>Nom et adresse du détenteur</b>	<b>Nom</b>	SALVECO S.A.S
	<b>Adresse</b>	Avenue Pierre Mendès-France Z.A Hellieule 4 F 88100 – Saint Die des Vosges FRANCE
<b>Numéro de demande</b>	BC-PA110458-53	
<b>Type de demande</b>	Notification de mise à disposition sur le marché	
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2025-0056	
<b>Date d'autorisation</b>	Se reporter à la date figurant en premières pages de la décision	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	Se reporter à la date figurant en premières pages de la décision	

#### 1.3. Fabricant(s) du produit biocide

<b>Nom du fabricant</b>	SALVECO S.A.S.
<b>Adresse du fabricant</b>	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	SALVECO S.A.S. Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France

<b>Nom du fabricant</b>	MULTIFILL BV BULKONTVANGST
<b>Adresse du fabricant</b>	CONSTRUCTIEWEG 25A 3641 SB MIJDRECHT Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	MULTIFILL BV BULKONTVANGST Constructieweg 25A 3641 SB Mijdrecht Pays-Bas

<b>Nom du fabricant</b>	FOREVER PRODUCTS SA
<b>Adresse du fabricant</b>	Rue de la Glacerie, 122 6180 COURCELLES Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	FOREVER PRODUCTS SA Rue de la Glacerie, 122 6180 COURCELLE Belgique

<b>Nom du fabricant</b>	Evergreen Garden Care France SAS
<b>Adresse du fabricant</b>	4 Allée des Séquoias 69760 Limonest France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Evergreen Garden Care France SAS 9 Route du Fourneau 27580 Bourth France

#### 1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	Acide lactique
<b>Nom du fabricant</b>	JUNGBUNZLAUER S.A
<b>Adresse du fabricant</b>	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	JUNGBUNZLAUER S.A Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

<b>Substance active</b>	Acide lactique
<b>Nom du fabricant</b>	PURAC BIOQUIMICA
<b>Adresse du fabricant</b>	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	PURAC BIOQUIMICA Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne

## 2. Composition du produit et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	Acide 2-Hydroxypropanoïque	Substance active	50-21-5	200-018-0	1,69 % (p/p)

### 2.2. Type de formulation

AL – Autre liquide
--------------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	-

### 4. Usage(s) autorisé(s)

#### 4.1. Description de l'usage

**Tableau 1. Usage # 1 – Algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux ou sur les surfaces entrant en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux**

<b>Type de produit</b>	TP02
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Algues vertes unicellulaires
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Extérieur Traitement curatif S'utilise sur des surfaces dures poreuses et non poreuses (plastique non poreux, verre ou surfaces poreuses telles que le bois, le carrelage, le béton, les matériaux plastiques rugueux, etc.)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application : Versement ; Pulvérisation Description détaillée : Utiliser par temps sec entre 15 et 25 °C. Appliquer le produit non dilué en mouillant toute la surface (100 mL/m <sup>2</sup> ). Le temps de contact est de 48h. Ne pas rincer. Brosser si nécessaire après le temps de contact.
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Taux d'application : 100 mL/m <sup>2</sup> Dilution (%) : 0 - Solution prête-à-l'emploi  Nombre et fréquence des applications : Appliquer une fois, puis contrôler régulièrement la situation. Répéter l'application si nécessaire.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriels, professionnels et non-professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Poches (PET/MET/PET/LDPE, PET/LDPE/EVOH/LDPE, PET/AL/OPA/LDPE) 1-5 L (non-professionnels) Fermeture : Bouchon pompe : PE, PE, HDPE  Poches (PET/MET/PET/LDPE, PET/LDPE/EVOH/LDPE, PET/AL/OPA/LDPE) 1-20 L (industriels/professionnels) Fermeture : Bouchon pompe : PE, PE, HDPE  Doypack (PE) 1-5 L (industriel/professionnel/non-professionnel) Fermeture : Bouchon : PE



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



	<p>Jerrycan (HDPE, LDPE) : 1-80 L (industriel/professionnel) Fermeture : Bouchon : HDPE, PE</p> <p>Jerrycan (HDPE, LDPE) : 1-5 L (non-professionnel) Fermeture : Bouchon : HDPE, PE</p> <p>IBC (HDPE) : 1000 L (industriel/professionnel) Fermeture : Bouchon : HDPE</p> <p>Fût (HDPE) : 10-220 L (industriel/professionnel) Fermeture : Bouchon : HDPE, PE</p> <p>Bidon (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0,1-1 L (industriel/professionnel/non-professionnel) Fermeture : Bouchon : HDPE, PE</p> <p>Bouteille avec tête spray/mousse (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0,15-1 L (industriel/professionnel/non-professionnel) Fermeture : Tête spray/mousse : PP, PE</p> <p>Bouteille (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0,1-3 L (industriel/professionnel/non-professionnel) Fermeture : Bouchon : HDPE, PE</p>
--	--

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter le mode d'emploi.
- Ne pas traiter par temps de pluie ou sur des surfaces gelées. Ne pas appliquer le produit si des précipitations sont prévues dans les 48 heures. Utiliser par temps sec entre 15 et 25 °C.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Utiliser au moins 100 mL de produit prêt à l'emploi / 1 m<sup>2</sup>.
- Ne pas rincer. Ne pas nettoyer les surfaces directement après le traitement. Laisser agir le produit pendant au moins 48h après l'application du produit sur les surfaces.
- Brosser si nécessaire 2 jours plus tard pour éliminer les débris. Appliquer une fois, puis contrôler régulièrement la situation. Répéter l'application si nécessaire.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

-

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- En cas d'inhalation : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- En cas d'ingestion : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- En cas de contact cutané : laver la peau avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Si des symptômes apparaissent, rincer avec de l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et facilement faisable. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Eliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation nationale.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stocker dans l'emballage d'origine à température ambiante.
- Stocker à l'abri du froid et du gel.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux non-cibles.
- Durée de conservation : 24 mois.

## 6. Autre(s) information(s)

-